

Chères collègues chargées de cours,
Chers collègues chargés de cours,

Chargé de cours au département de finance de l'École de gestion à l'Université de Sherbrooke depuis janvier 2018, j'ai le plaisir de solliciter votre appui afin d'obtenir le renouvellement de mon mandat de représentant au Comité de perfectionnement du SCCCUS.

Fortement impliqué dans les enjeux de notre syndicat à titre de membre du Conseil syndical depuis mars 2020 (dont j'en ai été élu Vice-Président depuis octobre 2020), je suis également depuis deux (2) ans du comité de perfectionnement au côté de notre collègue Yves Grosdidier (lui y étant depuis décembre 2017).

Encore trop peu connue de toutes et tous, l'amplitude des volets traités par la politique de perfectionnement liant l'Université et le SCCCUS¹ va de l'aide pour des activités ponctuelles (séminaires, congrès, etc.) à une exonération partielle des frais de scolarité visant des programmes d'études de 2^e ou 3^e cycle en passant par le prêt de matériel informatique ou encore une aide financière de 200 \$ par année pour l'achat de livres ou une adhésion à une association professionnelle (convention collective)².

Actuellement, Yves Grosdidier et moi-même sommes mobilisés par des enjeux importants relatifs à notre perfectionnement : notamment celui de la difficulté qu'on, les ressources humaines (RH) de l'Université, à traiter rapidement vos demandes de perfectionnement avant qu'elles ne nous soient transmises pour évaluation. Cette difficulté entraîne un accès de plus en plus restreint au perfectionnement, notamment, couplé au fait que les RH exigent depuis quelque temps que les demandes soient présentées dans un délai de trois semaines minimums avant l'activité. Un délai compliquant l'accès à un support financier de notre perfectionnement pour une activité admissible que vous découvririez dans ce délai.

De plus, nous constatons depuis la dernière année, une forte inflation dans les demandes de perfectionnement de groupes (aussi appelées « collectives ») initiées directement par les unités administratives (facultés, centres, etc.) elles-mêmes et ce sans que ces activités, relativement coûteuses pour un budget de notre taille, ne fassent l'objet d'une définition et d'un encadrement précis.e dans notre politique de perfectionnement; ceci pouvant entraîner la prise en charge d'activités de groupes à même notre budget plutôt que celui de l'Université directement.

C'est pour cela que je sollicite votre appui au renouvellement de mon mandat afin de poursuivre à leurs termes, les actions actuellement menées avec Yves Grosdidier afin de plaider un traitement plus rapide de vos demandes de perfectionnement ainsi qu'à une réécriture de la politique de perfectionnement afin que les demandes de groupes y soient clairement définies et encadrées pour éviter un épuisement rapide de notre budget de perfectionnement.

Pour finir, je souhaite remercier chaleureusement notre collègue, Yves Grosdidier avec qui c'est un plaisir de travailler sur ce comité au travers d'une équipe solide et efficace, et dont notre confiance mutuelle et notre synergie a permis un meilleur traitement des demandes lorsqu'elles nous parviennent ainsi que dans les négociations avec les RH.

Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance !

Maxime Gallice

¹ <https://www.usherbrooke.ca/intranet-srh/perfectionnement/demandes-de-perfectionnement/personnel-charge-de-cours-scccus>

² https://www.usherbrooke.ca/personnel/fileadmin/sites/personnel/documents/Conventions/scccus/convention_scccus.pdf